

Salle d'activités



Sur demande, certaines activités des associations de la commune peuvent se dérouler dans la salle d'activités ou les salles annexes.

Les tarifs ont été approuvés par délibération lors du conseil municipal du 6/02/2020

Associations déclarées subventionnées par la Commune	Gratuit
Associations déclarées ne souhaitant pas être subventionnées par la commune et ayant demandé le statut d'association agréé pour bénéficier du prêt de salles	Gratuit
Les autres associations hors commune ou les cours privés, sur accord du maire	9 €/heure

Contact

- Salles d'activités



1 rue des haies

78350 Les Loges-en-Josas

- [01 39 07 16 70](tel:0139071670)

- Les salles d'activités sont mises à la disposition des associations pour l'organisation de leurs activités.

Document associé

[Deliberation CM-2020-04 - confirmation tarifs location salles communales 146,50 Ko, pdf](#)

Sur le même sujet



Maison des Associations

- Partager sur
- [Partager sur Facebook](#)
- [Partager sur Twitter](#)
- [Partager sur LinkedIn](#)
- [Partager par email](#)
- [Enregistrer en PDF](#)